



PRIX PIERRE CASTEL

ÉDITION 2025

Règlement et calendrier



SOMMAIRE

FONDS PIERRE CASTEL	03
PRIX PIERRE CASTEL	04
RÉCOMPENSES DU PRIX PIERRE CASTEL 2025	05
CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	06
DOCUMENTS À FOURNIR	06
PROCESSUS DE SÉLECTION	07
CALENDRIER	08
CRITÈRES D'ÉVALUATION	08
RESPONSABILITÉS ET CONSENTEMENTS	09
PARTENAIRES	11

FONDS PIERRE CASTEL

Agir avec l'Afrique

Le Fonds Pierre Castel est né de la volonté de son Président Fondateur, Pierre Castel, d'apporter une contribution significative et durable aux jeunes entrepreneurs d'Afrique ; un continent dont il est resté personnellement attaché. Par sa passion et son engagement pour l'Afrique, il garde le souci de transmettre et de conforter chez les jeunes africains, l'esprit et l'audace d'entreprendre qui le caractérisent.

Grâce à son expérience du continent africain, Pierre Castel entend inviter l'Afrique à croire en ses atouts et accompagner ses jeunes à fonder une espérance et à construire leur avenir sur le continent via l'entrepreneuriat dans des secteurs vitaux : l'agriculture et l'agro-alimentaire.

Depuis 2017, en parallèle de la contribution des activités du Groupe Castel et de ses Filiales, à la croissance économique et sociale des pays africains, le Fonds traduit, à travers des initiatives et des actions uniques et reconnues en Afrique et en France, cette vision et cette volonté de Pierre Castel.

Celui-ci a confié à Pierre De Gaétan Njikam, entouré d'une équipe engagée et totalement investie, la mission de concrétiser et de pérenniser cette vision avec le concours du Groupe Castel et de ses Filiales.

Initialement axé sur les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le champ d'action du Fonds s'est élargi en 2025 pour intégrer l'ensemble des acteurs et leviers de transformation des systèmes alimentaires, avec un accent particulier sur l'innovation.

Dans cette perspective, le Fonds déploie des programmes d'accompagnement structurants, combinant financement, formation, mentorat et mise en réseau, afin de renforcer l'autonomie des entrepreneurs et de favoriser l'émergence de solutions durables répondant aux défis économiques, sociaux et environnementaux du continent africain.

Les bénéficiaires de ces dispositifs sont sélectionnés pour leur capacité à innover et à créer de la valeur au sein de leur écosystème. Leurs initiatives visent à optimiser la gestion des ressources locales, à développer des chaînes de valeur durables, à favoriser l'autonomisation des jeunes et des femmes...

Présent dans six pays africains – Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar et République Démocratique du Congo – le Fonds Pierre Castel agit en synergie avec les filiales Castel Afrique et un réseau d'acteurs publics et privés engagés dans l'intérêt général.



PRIX PIERRE CASTEL

Le Prix Pierre Castel est un concours panafricain qui soutient de jeunes talents, moteurs du développement durable de leur pays.

A chaque édition, les entrepreneurs sont évalués et sélectionnés selon leur capacité à inspirer et à créer de la valeur : création d'emploi, mise en œuvre de chaînes de valeurs durables, optimisation des ressources renforcement de la résilience économique des communautés locales ...

L'édition 2025 étend les secteurs concernés par le Prix Pierre Castel, à l'ensemble des systèmes alimentaires. Lors des évaluations, l'accent sera mis sur le caractère innovant de l'activité et sur l'impact environnemental.

Cette édition valorise des activités qui repensent la manière de produire, de transformer et de consommer sur le continent africain :



- Nouvelles technologies appliquées à l'agriculture et à l'agroalimentaire
- Méthodes durables et résilientes : (agriculture de précision, agroécologie, bio conservation, gestion de l'eau, énergies renouvelables...)
- Solutions digitales facilitant l'accès au marché, la traçabilité et la logistique

L'édition 2025 du Prix Pierre Castel est organisée dans 6 pays africains :



En collaboration avec Castel El Djazaïr, Brakina, Boissons du Cameroun, Solibra, Star, Bracongo et Brasimba.

RÉCOMPENSES DU PRIX PIERRE CASTEL 2025

Les dotations du Prix Pierre Castel sont un levier stratégique pour accélérer la croissance des entreprises et renforcer leur impact sur les systèmes alimentaires africains. Elles permettent aux lauréats d'investir dans des équipements, d'adopter des solutions innovantes et de structurer des chaînes de valeur durables. En plus du soutien financier, ces dotations s'accompagnent de formations et de mentorat, favorisant le développement des compétences et l'intégration des entrepreneurs dans un écosystème dynamique. Elles incarnent ainsi l'engagement du Prix à soutenir des initiatives créatrices de valeur, au service du développement et de la transformation durable des systèmes alimentaires en Afrique.

LE SUPER LAURÉAT

35 000€

de dotation financière

Un programme de mentorat

Un programme de coaching personnalisé

Un an d'accompagnement en tant qu'ambassadeur panafricain du Prix Pierre Castel



Cartes de visite avec mention "Super Lauréat du Prix Pierre Castel 2025"

Soutien à la participation à des salons internationaux

Mise en lumière médiatique à l'échelle panafricaine

Accompagnement à la certification

LES SIX LAURÉATS

25 000€

de dotation financière

Un programme de mentorat

Un programme de coaching personnalisé



Cartes de visite avec mention "Lauréat du Prix Pierre Castel 2025"

POUR L'ENSEMBLE DES LAURÉATS

- Prise en charge des frais d'adhésion au Patronat du pays concerné
- Visites d'usine
- Mise en lien avec de potentiels partenaires, investisseurs
- Participation à des Master Class dispensées par des collaborateurs des filiales sur des thématiques clés : communication, ventes, marketing, qualité produit, gestion des stocks et sécurité sanitaire des aliments

Les entrepreneurs finalistes de cette édition auront accès à des formations entrepreneuriales certifiantes en e-learning avec le Centre du Commerce International de Genève (ITC).

Dès leur pré-sélection, ils intègrent le réseau des «Bâtisseurs Africains», une communauté dynamique d'entrepreneurs au service du développement du continent africain.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Vous pouvez participer au Prix Pierre Castel 2025 si :

Vous êtes un entrepreneur agissant dans ces secteurs :

- Nouvelles technologies appliquées à l'agriculture et à l'agroalimentaire
- Méthodes durables et résilientes (agriculture de précision, agroécologie, bio conservation, gestion de l'eau, valorisation des ressources, énergies renouvelables...)
- Solutions digitales facilitant l'accès aux marchés, la traçabilité et la logistique

Vous avez entre 18 et 45 ans

Votre entreprise existe légalement et est en activité depuis au moins un an

Vous avez la nationalité de l'un des pays concernés par cette édition et vous y résidez. (Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, République Démocratique du Congo)

Vous avez un projet de développement incluant un impact social, économique et environnemental mesurable sur votre écosystème

DOCUMENT À FOURNIR

Les documents requis doivent être sous format PDF et sont à soumettre sur la plateforme de candidature dédiée au Prix Pierre Castel : candidature-prix-pierre-castel.com

Tous les documents listés ci-dessous sont obligatoires. Les dossiers incomplets ou ne remplissant pas les critères indiqués seront rejetés par défaut. Le dossier de candidature peut uniquement être rempli en langue française ou anglaise.

- Une copie de votre pièce d'identité
- Un bilan comptable ou compte d'exploitation de l'exercice 2024
- Un document officiel certifiant l'existence légale de votre entreprise
- Un dossier de présentation de votre entreprise
 - Présentation du ou des porteurs de projet (parcours, ambition, motivation)
 - Présentation de l'entreprise (date de création, forme juridique, gouvernance, nombre de salariés, offre, environnement, marché, clients, distribution, commercialisation...)
- Une présentation détaillée du projet de développement à soutenir (business plan, création de valeur et impact prévu)

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection est supervisé par les filiales Castel Afrique, en collaboration avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture et divers organismes nationaux.

Chaque filiale met en place des Comités de sélection et des Jurys indépendants, qui ont pleine autorité dans l'évaluation et la désignation des lauréats. Leurs décisions sont définitives et ne peuvent faire l'objet de contestation.

Le Fonds Pierre Castel garantit aux candidats l'intégrité, l'impartialité et la transparence du processus, assurant ainsi une sélection équitable et rigoureuse.

Par ailleurs, chaque filiale Castel Afrique se réserve le droit d'apporter des ajustements mineurs au règlement afin de s'adapter aux réalités locales. Il est donc recommandé aux candidats de prendre connaissance des spécificités applicables dans leur pays.

1. Examen des candidatures et pré-sélections

Une fois l'appel à candidature clos, les dossiers sont examinés par des Comités techniques. Ils identifient les candidatures éligibles au regard du règlement. Six à dix entrepreneurs par pays sont sélectionnés à l'issue de cette phase. Des étapes de sélections intermédiaires peuvent être intégrées. Cela reste à l'appréciation de chaque filiale Castel Afrique qui organise le Prix.

2. Visites terrain

Cela consiste à vérifier, sur le terrain, l'exactitude des informations partagées par le postulant dans son dossier de candidature. Cette seconde étape permet de valider les pré-sélections faites.

3. Audition des candidats par les jurys nationaux et sélection des 7 lauréats

Après la validation de leur sélection, les entrepreneurs pré-sélectionnés doivent présenter et défendre leur projet devant des jurys constitués dans chacun des pays.

Présidés par les directeurs généraux des filiales Castel Afrique concernées, ces jurys sont composés d'institutions et de personnalités issues du tissu économique local. Leur expertise et complémentarité de regards permettent d'identifier et de sélectionner tous les ans, des entrepreneurs prometteurs.

Dans chaque pays, un entrepreneur est sélectionné à l'issue des auditions et des délibérations du jury. Toutefois, en République Démocratique du Congo (RDC), deux lauréats seront désignés, en raison de la présence de deux filiales Castel Afrique dans le pays.

Chaque entrepreneur sélectionné est automatiquement lauréat du Prix Pierre Castel.

4. Grand Jury

Présidé par le Directeur Général du Groupe Castel, cette dernière étape consiste à auditionner les 7 lauréats nationaux et désigner le Super Gagnant panafricain de cette édition.

CALENDRIER



DU 14 AVRIL AU 15 MAI

Appels à candidatures

DU 16 AU 30 MAI

Examen des candidatures et pré-sélections

DU 1ER AU 13 JUIN

Visites terrain

DU 16 AU 27 JUIN

Auditions des candidats par les jurys locaux et sélection des lauréats

SEMAINE DU 07 JUILLET

Grand Jury

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les Jurys nationaux évaluent les candidatures des postulants selon les critères ci-dessous :

- Le caractère innovant du projet et son potentiel de transformation des systèmes alimentaires
- L'esprit entrepreneurial
- L'adéquation entre l'offre et le besoin identifié sur le territoire
- L'expérience de l'entrepreneur dans son secteur d'activité
- Le niveau de maturité de l'activité
- Le potentiel de développement sur les marchés locaux et internationaux
- La contribution de l'entrepreneur aux enjeux de développement durable du pays
- La qualité du dossier soumis

Les critères d'évaluation par le Grand Jury :

- **Le leadership et la capacité à inspirer** en tant qu'ambassadeur du Prix sur la scène panafricaine
- **L'esprit entrepreneurial et la vision stratégique** pour faire évoluer son projet à grande échelle
- **Le caractère innovant du projet et son potentiel de transformation** des systèmes alimentaires à l'échelle nationale et régionale
- **L'impact et la résilience** du projet face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- **Le potentiel de développement** sur les marchés locaux et internationaux
- **L'aptitude à mobiliser des partenaires** et à fédérer un réseau d'acteurs clés pour accélérer son expansion
- **La qualité de la présentation et la capacité à défendre sa vision** devant des parties prenantes d'envergure

RESPONSABILITÉS ET CONSENTEMENTS

Responsabilité du Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique

Le Fonds Pierre Castel, se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent règlement si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Tout changement sera notifié par publication sur le site du Fonds : www.fonds-pierre-castel.org.

Acceptation du règlement

Le candidat manifeste par simple envoi de son dossier de candidature, son accord sans réserve pour toutes les clauses du présent règlement. Tout manquement au règlement et plus généralement, toute fraude ou tentative de fraude entraîne automatiquement l'élimination du candidat.

Le règlement est téléchargeable sur le site internet du Fonds Pierre Castel www.fonds-pierre-castel.org. Il peut être modifié à tout moment par le Fonds. L'avenant entre en vigueur à compter de sa mise en ligne et sera réputé « accepté » du simple fait de la participation du candidat au concours.

Dès lors qu'il participe au concours, le candidat s'engage à respecter les dispositions du Code de conduite auxquelles sont soumis le Fonds Pierre Castel – Agir avec l'Afrique et ses partenaires ; et à les faire respecter par toute personne agissant au compte de l'entreprise postulante. Cette charte est également consultable sur le site du Fonds Pierre Castel dans la rubrique « Publications ».

Frais de participation

Le concours est gratuit et n'est soumis à aucune obligation d'achat ni à aucun frais de gestion de dossier. Les frais afférents à la présentation de candidature (frais de constitution du dossier, de présentation devant les jurys, frais de déplacements, etc.) sont à la charge de chacun des candidats. Aucun remboursement de frais ne sera effectué.

Droits de communication et à l'image

Les candidats et les structures de promotion autorisent les organisateurs et partenaires à publier les informations générales les concernant dans le cadre des actions de communication du PRIX PIERRE CASTEL pendant et après la durée de l'édition. En participant au Prix Pierre Castel 2025, ils autorisent également la reproduction et l'exploitation des images fixées dans le cadre de photographies et vidéos pour la communication sur le Prix.

Cette autorisation est valable pour toute la durée d'existence du Fonds, sur tous les supports matériels et immatériels, en tous supports papiers et numériques et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet et réseaux sociaux, médias presse, supports de communication interne, et externe.

Les images et vidéos sont libres d'accès au candidat. Il peut les utiliser indépendamment du Prix sous certaines conditions : le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Droit applicable – Jurisdiction compétente

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle du tribunal administratif de Bordeaux. En cas de litige, les parties conviennent d'avoir préalablement recours à un règlement à l'amiable. A défaut d'accord amiable entre les parties, trois (03) mois à compter de leur notification, les parties peuvent saisir le tribunal administratif de Bordeaux.

Protection et utilisation des données

Les données collectées dans le cadre du Prix Pierre Castel 2025 sont à destination de :

- Fonds Pierre Castel – Agir Avec l'Afrique
- Filiales Castel Afrique qui organisent le Prix : Castel El Djazaïr, Brakina, Boissons du Cameroun, Solibra, Star, Bracongo, Brasimba
- Partenaires locaux qui interviennent dans le cadre de l'organisation du Prix
- Partenaires intervenant dans le cadre du dispositif d'accompagnement de formation et de coaching

Utilisation des données

Les données personnelles sont conservées pour toute la durée d'existence du Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique.

- Gestion et traitement des dossiers de candidature
- Communication dans le cadre du Prix Pierre Castel
- Stockage dans la base de données
- Intégration des lauréats et finalistes dans la communauté des Bâisseurs Africains
- Réalisation d'études et de statistiques

Accès aux données

Tout entrepreneur postulant au Prix Pierre Castel 2025 a la possibilité d'exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression au traitement de ses données conformément aux articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978. En application du règlement 2016/679 du 27 avril 2016, la personne physique peut exercer son droit à la limitation du traitement, à l'effacement de ses données et à la portabilité à partir du 10 juillet 2025.

Ces droits peuvent être exercés auprès du Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique qui a collecté les données à caractère personnel par voie électronique : contact@fonds-pierre-castel.org.

PARTENAIRES

Agir ensemble






© Tous droits réservés - Fonds Pierre Castel - Agir avec l'Afrique

FONDS PIERRE CASTEL - AGIR AVEC L'AFRIQUE

4-6 Cours de l'Intendance 33 000, Bordeaux, France
Siret : 833 678 022 00025 - Code APE 9499Z

 fonds-pierre-castel.org

 contact@fonds-pierre-castel.org

 +33 (0) 5 35 54 75 01

